



## **DECLARATION PREALABLE** **du C.T.I. des Services de Police de la P.P.** **du mardi 22 septembre 2015**

### **...EXTRAITS ...**

Depuis l'année 2009, les effectifs de police à la Préfecture de Police de Paris n'ont cessé de diminuer et ce problème devient primordial aujourd'hui. Avec près de 18% de baisse d'effectif en 6 ans...

...Pour l'UNSA-Police ce manque d'effectif nécessite de repenser les missions et une réorganisation des services s'impose. La police parisienne ne peut plus supporter toutes les missions qu'elle assume aujourd'hui. Il faut vite revoir les tâches indues à la baisse pour redonner du sens aux missions des Services de Voie Publique et à l'exercice du judiciaire où la désaffectation s'installe. En SAIP les conditions de travail sont de plus en plus insoutenables et le nombre de dossiers par fonctionnaire ne cesse d'augmenter...

Dans ce contexte de conditions de travail très difficiles aggravé par l'application du plan Vigipirate attentat depuis des mois, le moral des Policiers ne pourra pas tenir éternellement...Il faut que des possibilités de congés soient accordées ...

Autour de ces conditions de travail fortement dégradées s'articulent les risques psycho-sociaux...La création du Service de l'Accompagnement et de Soutien va dans le bon sens mais l'interrogation sur son efficacité reste en suspens si aucune réponse efficace n'est apportée dans les services.

Les futurs grands événements programmés sur la Capitale, COP 21 et Euro 2016, plus le maintien du plan Vigipirate ne font qu'augmenter le poids des responsabilités et des contraintes sur les Policiers parisiens et l'impact de leur métier sur leur vie de famille. Une prime spécifique doit venir récompenser tous les policiers d'ile de France pour ces sacrifices sans précédent.

L'UNSA-Police tire aussi la sonnette d'alarme sur la considération portée actuellement par les « Décideurs du Ministère » qui semblent être plus animés par le démantèlement de la fidélisation parisienne que par la reconnaissance de la spécificité de l'exercice policier en Ile de France.

Si être policier en Ile de France était si facile et si rémunérateur, tout le monde souhaiterait y exercer....et c'est pourtant tout le contraire.

L'UNSA-Police n'a pas besoin de l'avis des fonctionnaires de la Cour des Comptes pour vous dire que cela tient à un manque de reconnaissance croissant de la difficulté d'exercer le métier de policier parisien, manque de reconnaissance professionnelle, salariale mais aussi sociale.

On atteint un tel point que cela se traduit aujourd'hui par un sentiment d'injustice qui ne fait que progresser.

.../...

Heureusement que Monsieur le Ministre de l'Intérieur Bernard CAZENEUVE n'a pas fait le choix de supprimer la carte de transport à ses policiers parisiens mais cette décision attendue et souhaitée par toutes les organisations syndicales est insuffisante ; il faut maintenant l'étendre à tous les policiers d'Ile de France...

...La réforme des cycles horaires, le blocage des mutations provinces pour les parisiens, le poids de la hiérarchie et du disciplinaire toujours aussi pesant (plus sanctionné qu'un policier dans toute la Fonction Publique n'existe pas), les déroulements de carrière toujours insuffisants,.... Sont des attentes qui nécessitent de vraies propositions valorisantes de notre Administration pour redonner force et envie aux policiers parisiens.

Alors attention aux futures décisions qui pourraient mettre le feu aux poudres ; les Policiers d'ile de France souffrent de leurs conditions et il est urgent de les entendre en relançant une véritable politique de fidélisation.

Les Représentants du Personnel